

African Wildlife Foundation

# PAYSAGES AFRICAINS

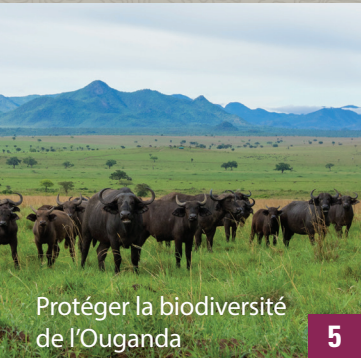
2016. NUMÉRO 2

Clement Kiragu / www.clementwilid.com



L'incinération d'une quantité historique d'ivoire au Kenya en avril dernier pourrait être vue comme un indicateur que les États adoptent progressivement une approche zéro tolérance face à la contrebande de produits de braconnage.

## DANS CE NUMÉRO



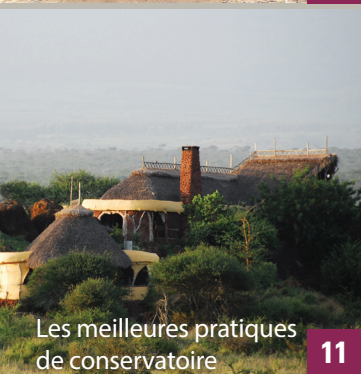
Protéger la biodiversité de l'Ouganda

5



Les défis posés par Bili Uélé

7



Les meilleures pratiques de conservatoire

11

## Le Kenya brûle une quantité historique de 105 tonnes d'ivoire

Par David Williams *Directeur, géographie de la conservation*

C'était un feu historique : 105 tonnes d'ivoire d'éléphants et 1,35 tonne de corne de rhinocéros brûlés, accompagnés d'une déclaration très médiatisée selon laquelle les animaux sauvages ont bien plus de valeur lorsqu'ils sont vivants que lorsqu'ils sont utilisés comme bibelots ou à des fins de consommation par les êtres humains. Le 30 avril dernier, le pays qui avait déjà en 1989 mené la toute première incinération d'ivoire, est encore rentré dans l'histoire, cette fois-ci en brûlant la quantité d'ivoire la plus importante jamais enregistrée à l'échelle mondiale.

Avant d'allumer le premier bûcher d'ivoire, au Parc national de Nairobi, sur la dizaine de pyramides d'ivoire et de corne de rhinocéros soigneusement empilés, le président kényan Uhuru Kenyatta a déclaré : « Le commerce d'ivoire ne saurait être une activité pour personne, car il est synonyme de mort pour nos éléphants et de mort pour notre patrimoine naturel. En détruisant ce stock d'ivoire, nous combattons une fois pour toutes les personnes qui pensent que notre patrimoine naturel peut être vendu pour de l'argent ».

Selon toute vraisemblance, l'ivoire et les cornes de rhinocéros étaient ceux des éléphants et des rhinocéros morts de cause naturelle et ceux confisqués lors des tentatives de braconnage ou de contrebande.

### Soutien de l'AWF

De grandes personnalités du monde, y compris les présidents du Gabon et de l'Ouganda, et toute la communauté de la conservation ont participé à

l'événement dans un acte de soutien. Les détracteurs n'ont malheureusement pas manqué à l'appel. Certains ont fait remarquer que le Kenya aurait dû vendre l'ivoire, lequel pouvait être estimé à près de 50 millions de dollars américains, et utiliser l'argent obtenu pour développer le pays.

« Je suis d'accord avec ceux qui pensent que le Kenya est un pays très pauvre », a reconnu le Président Kenyatta à cette occasion. « Mais le Kenya est également très riche en termes de ressources dont Dieu a pourvu le pays et nous avons l'intention de protéger ces ressources. Certains nous critiquent à ce sujet. ... Mais je préférerais attendre l'opinion des générations futures qui, j'en suis sûr, sauront apprécier la décision que nous avons prise ce jour. »

En tant qu'organisation, l'AWF a soutenu ce point de vue. « Les éléphants et les rhinocéros en Afrique disparaissent à un rythme effréné. » Ce fait historique attire l'attention du monde sur le commerce illégal des animaux sauvages et il a déjà donné lieu à un débat national sur la question au Kenya et dans d'autres pays. « Avec la bonne volonté politique et le soutien des forces de l'ordre, nous pouvons progresser vers une approche zéro tolérance de la contrebande de produits de braconnage » a déclaré le président de l'AWF, Kaddu Sebunya, qui participait à l'événement.

Dans sa position de commanditaire de l'événement, l'AWF a contribué de manière spécifique à l'incinération en apportant une aide > suite en page 8





AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION®

**Direction de l'AWF**

Patrick Bergin  
Directeur général  
Kenya / États-Unis

Kaddu Sebunya  
Président  
Kenya / États-Unis

Jeff Chrisfield  
Directeur des opérations  
États-Unis

Craig Sholley  
Directeur principal  
États-Unis

Charly Facheux  
Directeur des projets de conservation  
Kenya

Kathleen Fitzgerald  
Directrice de la protection des terres  
Kenya

Tyrene Haralson  
Directrice financière  
et administrative  
États-Unis

Philip Muruthi  
Directeur des projets de protection des espèces  
Kenya

Daudi Sumba  
Directeur de la conception des programmes  
et des relations gouvernementales  
Kenya

**Directeurs techniques**

Neil Birnie  
Conseiller technique principal, Entreprise  
Kenya

Jef Dupain  
Directeur technique pour l'Afrique  
occidentale et centrale  
Kenya

Brian McBrearity  
Directeur général, Classroom Africa  
Kenya

Alistair Pole  
Directeur de la conservation des terres  
Zimbabwe

Will Powell  
Directeur du programme Canines for Conservation  
Tanzanie

African Wildlife Foundation  
**PAYSAGES AFRICAINS**



*Paysages africains* est publiée  
trois fois par an grâce au  
financement de l'ambassade  
royale des Pays-Bas au Kenya.

P.O. Box 48177, 0100  
Nairobi, Kenya  
Tél : +254 0711 063000  
Télécopieur : +254 20 2710372  
africanwildlife@awf.org  
awf.org

## Des approches adaptées, mais un objectif unique

**C**ent cinq tonnes. Ce chiffre, comme la majorité d'entre nous le savent, correspond à la quantité historique d'ivoire que le gouvernement kényan a brûlé en avril dernier. En fonction des équivalences que vous utilisez pour vos calculs, 105 tonnes d'ivoire représentent environ 10 500 éléphants. Certains experts affirment que cette quantité d'ivoire aurait pu valoir jusqu'à 150 millions de dollars américains sur le marché. En brûlant 105 tonnes d'ivoires ce jour d'avril, l'État kényan a fait une déclaration forte sur la valeur de l'ivoire

La question est la suivante : Qu'en est-il des autres ? J'espère que les résultats s'observent aussi à une plus grande échelle. Lors de nos réunions avec divers dirigeants africains, je les ai entendus parler de leur détermination à éradiquer la contrebande. Lorsque je m'adresse aux rangers qui sont sur le terrain, je suis ému par leur détermination à protéger le patrimoine naturel de l'Afrique. L'AWF fournit au continent les outils dont elle a besoin pour réussir, par le biais de son programme Canines for Conservation et



Craig R. Sholley

“ L'État kényan progresse vers une approche de tolérance zéro de la contrebande de produits de braconnage ”

lorsqu'elle n'appartient pas à un éléphant vivant.

Cette déclaration a été fièrement saluée par l'AWF. Et comme nous l'expliquions à l'article de couverture, nous avons démontré notre soutien de différentes manières. Nous avons, non seulement en tant que commanditaire, soutenu financièrement l'événement, mais nous avons aussi détaché un membre du personnel de l'AWF en vue d'une contribution aux efforts de communications sur l'événement.

Plus récemment en juillet, les tribunaux kényans ont jugé coupable le pivot de la contrebande d'ivoire, Feisal Mohamed Ali, et l'a condamné à 20 ans d'emprisonnement et à une lourde peine d'amende. Certes, ce cas de jurisprudence a connu quelques soubresauts avant que le verdict de culpabilité ne soit rendu. Les éléments de preuve avaient disparu. Le site d'arrestation avait été détruit. Ali avait tout d'abord bénéficié d'une remise en liberté malgré le risque qu'il prenne la fuite. Mais en rendant le verdict tel qu'il l'a fait et en prononçant la peine qui l'accompagnait, l'État kényan a fait montre de détermination à mettre fin à la contrebande de produits de braconnage. En ce qui me concerne, le fait de brûler l'ivoire et les résultats de l'affaire Ali prouvent que l'État progresse vers une approche de tolérance zéro de cette contrebande.

l'aide financière apportée aux partenaires sur le terrain (voir P.10)

### Activités sans rapport avec la contrebande

Il est bien entendu que même si nous sauvons tous les éléphants et rhinocéros de la crise de contrebande, la faune africaine sera toujours en danger, si rien n'est fait pour protéger leurs habitats de la dégradation et de la fragmentation. C'est cette pensée qui sous-tend les activités de l'AWF qui n'ont pas trait à la contrebande (voir ces activités dans d'autres lignes de ce bulletin d'information). Nous offrons des cadres d'apprentissage agréables pour la prochaine génération de conservationnistes à travers le programme Classroom Africa (voir P. 4), et nous encourageons aussi les communautés à tirer parti de la conservation (p. 5 et p. 11). En Afrique centrale, nous travaillons avec les communautés et les autorités de la faune (p. 6 et p. 7). Dans toute l'Afrique, l'AWF adapte son approche aux réalités du terrain pour un résultat similaire : des populations fauniques qui se développent et des personnes prospères vivant dans des écosystèmes sains.

Kaddu Kiwe Sebunya  
Président de l'AWF



# Projets pilotes : Nouvelles approches de lutte contre le braconnage dans les réserves de biosphère

Par **Andrea Athanas** *Directrice de la conception des programmes*  
et **Nathan Gichohi** *Responsable principal de programme, protection des espèces*

Le braconnage et la chasse non durable menacent la biodiversité et, ce faisant, la viabilité à long terme des écosystèmes d'Afrique. Bon nombre d'espèces sont chassées comme viande de brousse, ce qui affecte la survie à long terme des populations clés. Selon les estimations, les gains nationaux que génère le commerce de la viande de brousse, largement pratiquée en Afrique subsaharienne, sont compris entre 42 et 205 millions de dollars américains dans des pays d'Afrique occidentale et centrale. Le projet de l'AWF intitulé Réserves de biosphère comme régions modèles de lutte contre le braconnage en Afrique (BRAPA), servira de projet pilote pour contrer la double menace du braconnage commercial et du braconnage de subsistance pratiqués dans les réserves de biosphère d'Afrique. Le projet est financé par la BfN, l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature.

Les réserves de biosphère constituent de vastes incubateurs pour la conservation. Elles comprennent une mosaïque de terre et d'unités de gestion de ressources, notamment les aires principales strictement protégées, les zones tampons entourant ou avoisinant les aires principales et, les aires de transition fortement utilisées par des personnes. Grâce à leur conception, elles deviennent un lieu spécial d'essai des approches interdisciplinaires, de compréhension et de gestion des changements et interactions entre les systèmes sociaux et écologiques, notamment les défis actuels posés par la crise du braconnage en Afrique.

Le projet a commencé par une enquête menée dans 70 réserves de biosphère en Afrique subsaharienne à l'effet de déterminer comment celles-ci sont affectées par le problème actuel de braconnage et comment elles y font face. Les informations recueillies lors de cette enquête ont porté sur l'état des populations d'espèces d'animaux sauvages, l'étendue et les causes du braconnage commercial et de subsistance, les stratégies de lutte contre le braconnage, les moyens dont disposent les gestionnaires de réserves de biosphère aux fins de l'application de la loi et autres informations. L'enquête, et même le projet, concerne tous les vertébrés, notamment les poissons, les amphibiens, les reptiles, les mammifères et les oiseaux. Les résultats aideront l'AWF à déterminer la gravité du braconnage. Ils seront ensuite utilisés pour le processus de renforcement de la pratique sur le terrain dans toutes les réserves.

Le travail sur le terrain impliquera les étudiants en master des universités locales, qui seront appelés à travailler avec les gestionnaires des réserves de biosphère pour appliquer les meilleures pratiques sur le terrain et présenter ensuite les résultats de l'expérience à un atelier de clôture. Le projet vise enfin à diffuser les meilleures pratiques en matière d'efforts de lutte contre le braconnage dans les réserves de biosphère du continent et au-delà. ■

## EN RÉSUMÉ

- > Grâce au Fonds d'intervention d'urgence de l'AWF, trente rhinocéros du conservatoire Ol Pejeta (Kenya) ont pu subir une encoche à l'oreille pour une identification aisée.
- > La mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de pâturage par l'Autorité éthiopienne de conservation de la faune et l'AWF a permis de désigner 70 % du parc national des montagnes du Simien en Éthiopie comme zone de non-pâturage.
- > L'AWF a formé près de 1 000 gardes et agriculteurs en Tanzanie et au Kenya sur les moyens de gérer les conflits liés aux éléphants.
- > Le président de l'AWF, Kaddu Sebunya, a représenté l'organisation au 27<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine tenu en juillet, au cours de laquelle il a présenté notre vision pour un développement durable sur le continent.
- > L'AWF a organisé un atelier de parties prenantes en faveur des groupes concernés par le développement exponentiel que connaît le paysage du Samburu. L'organisation fait à présent office de secrétariat pour le forum des parties prenantes du Bassin Ewaso Ngi'iro nouvellement créé.
- > Dans le paysage du Congo, l'AWF sensibilise les « mamas du marché » qui vendent la viande de brousse, sur les lois relatives à la faune et sur la façon dont elles peuvent aider à limiter le commerce de cette viande.
- > L'AWF a mis en place trois nouvelles bases de lutte contre le braconnage dans la réserve de faune du Dja, située au Cameroun.
- > Le premier épisode de la série « On Assignment », une rubrique de « Dateline » diffusée sur NBC News, a mis en scène l'AWF et ses efforts déployés en matière de protection des chimpanzés dans le complexe d'aires protégées de Bili-Uélé, aux côtés de l'autorité faunique congolaise. Voir couverture sur : <http://bit.ly/Bili-chimps>

L'AWF pilote actuellement des projets visant à contrer le braconnage commercial et de subsistance dans les réserves de biosphère en Afrique.



# Le défi de créer des écoles primaires dans les lieux sauvages d'Afrique

Par **Commode Dushimimana** Responsable des infrastructures et de la conception, Classroom Africa



Le programme Classroom Africa vise à offrir une éducation de qualité aux enfants vivant aux côtés des animaux sauvages dans les zones rurales d'Afrique. La réalisation de cet objectif passe par une approche multidimensionnelle qui intègre à la fois les programmes éducatifs, la conception et la construction de bâtiments et campus scolaires.

La mise en place du cadre physique est guidée par les principes de confort, de conformité à l'environnement et à la culture, ainsi que de viabilité et de durabilité. Elle présente un ensemble de défis qui sont davantage accentués par le fait que nombre d'écoles sont situées dans des zones particulièrement éloignées et inaccessibles, souvent caractérisés par des conditions climatiques extrêmes.

## Les défis climatiques

Une bonne ventilation, un bon éclairage et un bruit maîtrisé influencent très favorablement l'apprentissage de l'élève. En raison de l'éloignement des écoles, le programme Classroom Africa opte pour des solutions simples, à faible technicité et pouvant être mises en œuvre grâce à :

- **des matériaux dotés de hautes capacités thermiques** qui garantissent une bonne isolation thermique et maintiennent une température constante et agréable à l'intérieur ;
- **une bonne orientation** du bâtiment (par rapport au soleil) qui permet un éclairage naturel suffisant, une ventilation naturelle, voire une intégration plus naturelle du bâtiment dans le paysage environnant ;
- **l'aménagement paysager** qui peut être utilisé comme un moyen pour améliorer le confort des bâtiments. Les arbres peuvent être plantés pour

fournir de l'ombre et aider à contrôler la température et à filtrer la lumière directe intense du soleil. Quelques espèces végétales à forte absorption d'eau peuvent être plantées près des bâtiments pour absorber l'humidité du bâtiment et empêcher ainsi que ne se posent des problèmes de moisissure à l'intérieur, et à long terme, des problèmes d'entretien.

Sur les montagnes du Simien en Éthiopie, le climat passe souvent aux extrêmes. Pendant la saison sèche, il peut faire chaud en journée alors que la température peut être très glaciale dans la nuit. Pendant la saison pluvieuse, il fait frais en journée comme dans la nuit. Voici une parfaite illustration que la masse thermique est devenue un facteur clé en termes de choix des matériaux. Les murs de la nouvelle école primaire Adisge sont construits avec des sacs remplis de terre. Les murs en sacs de terre créent une température fraîche à l'intérieur de la salle de classe pendant le jour et une température chaude dans la nuit.

L'utilisation de la terre excavée sur place est également une réponse à l'accès quasi impossible au site en partance des centres urbains. Elle a pour avantage supplémentaire de fournir des emplois à la communauté. Ce qui favorisera un niveau élevé d'implication et de sens d'appartenance.

En République démocratique du Congo, les défis auxquels fait face la forêt équatoriale sont différents. Un site très chaud et humide nécessite non seulement une isolation thermique élevée, mais beaucoup plus une ventilation naturelle. La forme curviligne de l'école primaire d'Ilima, sa toiture conique et ses plafonds cathédraux assurent une ventilation constante. En raison de l'inaccessibilité extrême du site (il

n'existe aucune route à Ilima, seulement des pistes pour vélos et piétons), la quasi-totalité des matériaux doivent être d'origine locale. Les murs ont donc été construits avec des briques adobes, fabriqués à partir de la terre excavée sur place ; la toiture a été couverte de bardeaux fabriqués par des menuisiers locaux à partir des arbres environnants.

La présence de la faune rend la tâche encore plus complexe. Par exemple, à l'école primaire du ranch de Manyara, dans le Nord de la Tanzanie, les éléphants visitent les réservoirs de captage d'eau de pluie de l'école en saison sèche. Comme nous sommes en train de rénover l'école, nous veillons à placer ces réservoirs à l'extérieur du campus. Certes, cela augmente le coût des infrastructures hydrauliques, mais empêche d'être en conflit avec la faune.

Il n'est pas toujours facile d'atteindre tous ces buts. Par exemple, en assurant une bonne ventilation naturelle, un bâtiment pourrait être plus exposé au risque de fuites en saison pluvieuse, tandis qu'en obtenant une lumière naturelle suffisante par de grandes ouvertures, l'isolation thermique du bâtiment peut parfois en être affectée. Notre équipe évalue ces facteurs grâce au processus de conception et de construction pour trouver de nouvelles solutions ou un équilibre, le cas échéant. Comme résultats, nous avons des cadres d'apprentissage uniques adaptés au contexte que sont notamment la culture, le climat, l'écosystème et la communauté concernée. ■



# Le programme de l'AWF en Ouganda réalise l'objectif de la conservation durable de la biodiversité

Par Samuel Mwandha *Chef de projet, Programme de biodiversité, USAID/Ouganda*

Le Programme de biodiversité, Agence américaine pour le développement international (USAID)/Ouganda, mis en oeuvre par l'AWF, opère en Ouganda depuis près de quatre ans. Objectif global : parvenir à la conservation durable de la biodiversité et à la croissance économique locale dans cinq aires protégées prioritaires : les parcs nationaux Murchison Falls, Kidepo Valley et du lac Mburo, et les réserves forestières centrales de Kalinzu et Budongo.

La grande partie du travail a consisté à aider l'Autorité faunique ougandaise (UWA) et l'Autorité nationale des forêts à améliorer la gestion de ces zones protégées, riches en biodiversité, souvent grâce à la modélisation des projets pilotes. Les modèles, desquels les parties prenantes pourraient tirer des leçons et qu'elles pourraient par ailleurs reproduire, visent à réduire les menaces à la biodiversité, susciter les investissements locaux, contribuer au développement local et encourager l'appui communautaire à la conservation de la biodiversité. L'AWF travaille en partenariat avec l'Institut Jane Goodall sur un grand nombre de ces projets.

## Formation, pistes

Par le biais de ce programme, l'AWF a amélioré les infrastructures des aires protégées et les systèmes de surveillance et de réduction des menaces à la biodiversité. De manière détaillée, nous avons formé 21 gestionnaires de données de l'UWA à l'utilisation d'outils de surveillance spatiale et de rapports (SMART), qui sont utilisés dans de nombreux paysages soutenus par l'AWF, ainsi que 120 rangers à l'utilisation de logiciels CyberTracker en vue de la surveillance écologique de parcs nationaux ; nous leur avons par ailleurs fourni les équipements appropriés. De même, 40 membres du personnel de l'autorité forestière et les bénévoles de la gestion des forêts communautaires ont été formés à l'utilisation d'un Open Data Kit qui est un autre outil de collecte de données, afin de mener la surveillance dans les réserves forestières centrales.

Afin d'aider les rangers dans la surveillance et en vue de contribuer à renforcer le tourisme, le programme a appuyé l'ouverture de 57 km de pistes dans la réserve forestière centrale de Budongo, et des pistes de 15 km chacune dans les parcs nationaux du lac Mburo et Kidepo Valley. Nous avons également procuré des équipements de construction de routes de haute qualité pour nous assurer que l'UWA a été entièrement équipé pour l'entretien des pistes, des routes et autres sentiers de leurs aires protégées. L'équipement comprenait une niveleuse, une excavatrice, un vibro rouleau, une autochargeuse, un bulldozer et deux camions à benne basculante, d'une valeur totale d'environ 1,4 million de dollars américains.

Le renforcement des capacités devrait aussi concerner les personnes se trouvant hors des aires protégées, si l'on veut développer une mentalité pro-conservation dans toute la société. Par conséquent, le programme a élaboré des guides pour chacun des trois parcs nationaux, ainsi que deux livres d'activités pour enfants (l'un pour les parcs nationaux et l'autre pour le centre d'éducation à la faune de l'Ouganda). En outre, deux universités, six établissements secondaires et plus de 15 écoles primaires ont été engagés dans des activités de conservation.

## Réduction de la pauvreté

La création d'entreprises communautaires a également constitué un volet important du programme, étant donné que ces initiatives permettraient de régler les conflits entre l'homme et la faune, et de réduire la pauvreté dans les communautés riveraines des aires protégées. Quatre-vingts ménages voisins des réserves forestières centrales de Budongo et de Kalinzu ont reçu des ruches et ont été formés à leur utilisation. Certains ménages ont entrepris l'apiculture de leur propre chef. Mais, cette nouvelle initiative devrait permettre d'améliorer leur production de miel tout en réduisant la dépendance de la communauté aux forêts. Cette mesure devrait alors réduire les différends avec l'Autorité nationale des forêts. Les premières ruches ont été récemment récoltées et ont produit une quantité de miel de plus de 600 kg, rapportant ainsi plus de 1 200 dollars américains aux agriculteurs. Les récoltes ultérieures devraient être plus de 10 fois supérieures à cette production puisque les ruches se multiplient et les agriculteurs améliorent leur gestion.

Dans les aires avoisinant les parcs nationaux Kidepo Valley et Murchison Falls, le conflit homme-éléphant est une véritable préoccupation. Dans ces communautés, 200 ménages de 13 groupes ont bénéficié d'un appui pour la culture du piment, celle-ci devant permettre de réduire les conflits homme-faune et de générer des revenus dans les jardins de démonstration. Chaque ménage impliqué dans cette activité a signalé une augmentation de revenus d'au moins 50 dollars américains et certains ménages ont atteint jusqu'à 300 dollars américains seulement lors de la première saison de récolte. Au vu de l'amélioration des revenus, les communautés ont créé leurs propres jardins de piment, passant des plantations de 12 acres à plus de 50 acres cette année, deuxième année d'exploitation.

Après le succès obtenu par l'AWF dans son effort de mise en oeuvre, et face au désir d'étendre les cas de succès déjà observés, l'USAID a prolongé le programme jusqu'en novembre 2017 et a apporté un soutien financier supplémentaire. Des plans sont en cours pour aider les propriétaires fonciers de certaines des communautés situées près des aires protégées à créer des conservatoires. ■

L'amélioration des moyens de subsistance de la communauté a permis de renforcer la conservation de la biodiversité en Ouganda.





# L'AWF assiste le Cameroun dans la protection de sa biodiversité

Par Manfred Aimé Epana *Coordonnateur national pour le Cameroun*

La stratégie du Cameroun en matière de faunes et forêts, tel qu'indiqué dans son document Vision 2035, précise que les activités devraient contribuer à la croissance économique nationale, permettre la création de nouveaux emplois et la consolidation des emplois actuels, et contribuer à la réduction de la pauvreté chez les personnes vivant en forêt. Au Cameroun, comme dans beaucoup de pays de l'Afrique central, l'accent en matière de développement est mis sur les industries à grande échelle et les infrastructures, en particulier les routes et la construction de barrages, les exploitations minière et forestière, et les vastes plantations de caoutchouc et d'huile de palme. La plupart des investissements sont soutenus par des capitaux chinois.

Si l'État recherche le développement sans avoir une bonne planification, la riche biodiversité du pays est en danger. Lorsqu'il est combiné à la croissance démographique (à un taux de 2,6 % par an) et au niveau de pauvreté (environ 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté), ce développement représente un sérieux facteur de menaces écologiques.

C'est dans cette perspective que l'AWF en 2014, en collaboration avec le ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun (MINFOF), a accepté de protéger les zones clés de biodiversité au Cameroun. L'AWF

devait également développer des sources de revenus à long terme afin de soutenir la durabilité de la conservation de la biodiversité dans certaines aires protégées. L'accent a été mis sur trois aires protégées : La réserve de biosphère du Dja, les Parcs nationaux de Campo Ma'an et du Faro.

## Principales menaces

Une analyse menée par l'AWF sur le Dja a révélé que les principales menaces sont le braconnage (surtout pour de l'ivoire et la viande de brousse), le manque de moyens de gestion suffisants, la perte d'habitat et la conversion des terres. Campo Ma'an souffre de menaces similaires, même si le braconnage vise beaucoup plus la viande de brousse que l'ivoire. Les grands singes de ce parc sont également exposés aux maladies contagieuses ; certains ont été récemment découverts morts d'anthrax.

Le parc national du Faro fait aussi face à un éventail de menaces. Il s'agit en l'occurrence des conflits entre humains et faune, de la transhumance, du surpâturage, de l'empiètement, de la destruction de l'habitat et du braconnage.

Pour le Dja et le Campo Ma'an, le soutien de l'AWF a été orienté vers le renforcement des capacités du *Service de Conservation*, l'équipe des écogardes travaillant dans les zones individuelles protégées. L'AWF a embauché un conseiller technique à

temps plein, Guian Zokoe, pour assister le conservateur (directeur du parc). L'AWF a depuis lors fourni l'équipement approprié et formé des écogardes à l'utilisation de logiciels CyberTracker et d'outils de surveillance spatiale et de rapports (SMART), tous deux utilisés pour la surveillance écologique.

Ce soutien a particulièrement permis de renforcer les capacités des écogardes à utiliser les résultats de chaque patrouille pour planifier la prochaine (voir article de couverture du numéro précédent *Paysage africain* 2016.1). Ceci est crucial dans un environnement où le financement est limité, l'aire protégée étendue et les ressources humaines insuffisantes. Le directeur peut faire une bonne utilisation des ressources en tirant profit des données recueillies auprès des patrouilles pour viser directement la bonne cible durant les patrouilles de suivi.

## Nouvelles activités

Au vu des résultats et des demandes de soutien supplémentaire du MINFOF, l'AWF a ouvert un bureau au Cameroun en 2015. Le fait que le siège de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) se trouve à Yaoundé est un atout pour l'AWF. Nous pouvons ainsi être informés de la gestion forestière en cours dans le Bassin du Congo.

Les activités prévues dans le Dja comprennent le suivi des efforts actuels déployés pour améliorer la gestion de la réserve, l'extension des activités de lutte contre le braconnage et la mise en œuvre ultérieure du projet Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI). (Le projet CAWHFI, appuyé par l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) comprend la surveillance de la faune à travers la méthode SMART, la continuité des efforts de lutte contre le braconnage, l'aménagement du territoire et autres.) En ce qui concerne Campo Ma'an, l'AWF travaillera au développement des produits touristiques et continuera d'aider le MINFOF à améliorer la gestion du parc. Et pour ce qui est de Faro, nous espérons démarrer bientôt les activités visant à améliorer la gestion du parc et les zones de concession qui entourent le parc. ■



L'AWF a créé un bureau de pays au Cameroun en vue d'aider l'État et les autorités fauniques à conserver la riche biodiversité du pays face au développement rapide.





## NOTES DE TERRAIN

### Bili-Uélé

Par **Alain Lushimba** Conseiller technique, Complexe des aires protégées de Bili-Uélé

**L**e monde animal est ma passion depuis l'enfance. À l'AWF, je m'occupe de la conservation de la nature, en particulier la protection des espèces. Cinq années passées à travailler dans la réserve de faune de Lomako-Yokokala à l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC) m'ont donné un avant-goût de ce à quoi mon travail pourrait ressembler aujourd'hui. Mon travail dans le complexe d'aires protégées de Bili-Uélé au nord-est de la RDC consiste à aider les responsables des aires protégées dans la planification de la gestion, la biosurveillance et l'utilisation appropriée de l'outil de surveillance spatial et de rapports (SMART) et du logiciel CyberTracker pour les patrouilles de luttes contre le braconnage.

« Travailler sur le terrain » peut être compris de plusieurs manières : Cela peut signifier travailler en collaboration avec les communautés, pénétrer la forêt pour identifier les espèces sauvages ou toute autre activité. Mon expérience à Lomako est certainement différente de celle acquise à Bili-Uélé. L'AWF met en œuvre nos initiatives de conservation à Bili depuis plus d'une année. La priorité a été donnée au recrutement, à la formation, à l'équipement des écogardes et à la protection de l'aire. Nous travaillons en partenariat avec la société de gardiennage Maisha Consulting et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

#### De très nombreux défis

Les défis ? Ils sont énormes. Il y a d'abord le problème de sécurité. À Lomako, nous pouvions nous déplacer sans crainte et circuler à travers la réserve sans nous inquiéter. À Bili, la présence de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) constitue un sérieux handicap pour la conservation. Chaque kilomètre que nous parcourons dans la forêt se fait dans un état de stress, puisque nous risquons de les rencontrer à tout moment — et si nous traversons des pistes, cela ne sera pas en notre faveur. Toutefois, notre priorité principale est d'assurer la sécurité de la partie centrale du complexe de Bili-Mbomou. Nous organisons des patrouilles conjointes entre nos partenaires, *L'Institut congolais pour la conservation de la nature* (L'ICCN, l'autorité faunique congolaise) et la FARDC pour traquer les braconniers.

Un autre défi majeur est celui posé par les communautés. Cette aire représente une partie très pauvre et isolée de la RDC, où la chasse, l'agriculture et l'exploitation minière artisanale sont les principaux moyens de subsistance des populations. Avec les croyances ancestrales persistantes, notamment la croyance au mysticisme, les habitants disposent de peu, sinon d'aucune connaissance sur la conservation. Nous avons eu du « *pain sur la planche* », comme

Le conseiller technique de l'AWF, Alain Lushimba (ci-dessus) soutient l'autorité faunique congolaise dans la surveillance d'une partie importante du Complexe d'aires protégées de Bili-Uélé, qui a capté l'intérêt de médias tels que NBC News.

le dise les Français, c'est-à-dire, une grande tâche à réaliser. (Cet idiome vient de l'ancienne époque où les boulangers devaient « travailler », ou pétrir leur pain à la main avant de le cuire.)

Il y a un espoir de réussite à moyen et à long terme. À ce jour, avec 25 écogardes formés, nous avons couvert près de 5 000 km<sup>2</sup> de cette aire protégée, ayant effectué plus de 2 000 km<sup>2</sup> de patrouille anti-braconnage. Nous avons établi cinq comités de conservation communautaires. En outre, nous avons déjà éduqué plus de 300 hommes et femmes sur les lois du pays relatives à la conservation. Enfin, nous avons effectué le premier recensement des grands mammifères de l'aire. Le recensement a confirmé la richesse de la biodiversité de l'aire, avec une grande population de chimpanzés, de buffles, de diverses espèces d'antilopes, de primates et de carnivores, notamment les léopards et les hyènes. Nous avons aussi été en mesure de confirmer le retour des « rois », les éléphants de forêt, dont la présence autrefois massive dans cette région était devenue presque inexistante.

Les espèces sauvages sont si importantes ici qu'en février et en mars, une équipe de la NBC News, venue des États-Unis, y a effectué une visite afin de filmer la population de chimpanzés de Bili. L'expédition de 14 jours visant à trouver et filmer cette population importante comprenait une équipe constituée de reporters de la NBC, d'un primatologue, d'une équipe mixte ICCN/FARDC, de pisteurs et de porteurs. C'était assurément une mission intéressante qui m'a amené à me dire que les croyances mystiques du peuple Zande qui vit ici n'étaient pas peut-être pas si déplacées !

Nous sommes arrivés à la forêt Gangu le troisième jour du voyage avec l'intention de filmer les chimpanzés les jours qui suivraient. Dix jours plus tard, nous rencontrions régulièrement des chimpanzés — mais sans pouvoir les filmer, car ils fuyaient sans cesse. Vers les derniers jours de notre expédition, l'un des chefs de ce lieu nous a donné un conseil (et nous nous demandions s'il fallait le suivre). Nous avons marché 4 km depuis le village, puis nous nous sommes endormis après avoir entendu les cris de chimpanzés au loin. Le lendemain matin, une petite équipe s'est dirigée vers le lieu d'où venaient les cris. Le chef de l'équipe de la NBC a déclaré que nous retournerions au village si jusqu'à 8 heures 20 min ce matin-là nous n'arrivions pas à filmer les chimpanzés. L'heure avançait et l'équipe de tournage n'avait toujours pas réussi à filmer des chimpanzés. Au moment précis où le cameraman s'appretait à rebrousser chemin, il en vit quelques-uns qui l'observaient silencieusement — ce qui lui permit de les filmer. Était-ce juste de la chance — ou cela releverait-il du mysticisme Zande ? ■





Peter Chira

Les dix bûchers du Parc national de Nairobi ont offert un spectacle saisissant, même avant d'avoir été embrasés.



Peter Chira

Durant l'incinération, le président kenyan Uhuru Kenyatta a clairement déclaré : « Personne n'a de commerce à faire avec l'ivoire. »



Peter Chira

Le président de l'AWF Kaddu Sebunya s'est joint aux autres grandes personnalités à l'occasion de l'incinération.



Courney Feinsentild

Puisque nous sommes dans l'ère du numérique, l'incinération d'ivoire a engendré son propre hashtag, libellé avec force.



Peter Chira

Après que les flammes et la fumée se soient dissipées, il ne restait plus que les cendres blanches des 105 tonnes d'ivoire et 1,35 tonne de corne de rhinocéros.



> suite de la page 1

financière. En outre, l'AWF a détaché un employé au Kenya Wildlife Service (KWS) pour plusieurs semaines afin de soutenir les efforts de communication sur la question. Dans son discours prononcé lors de l'événement du 30 avril, le Directeur général du KWS, Kitili Mbathi, a particulièrement remercié l'AWF pour son aide considérable.

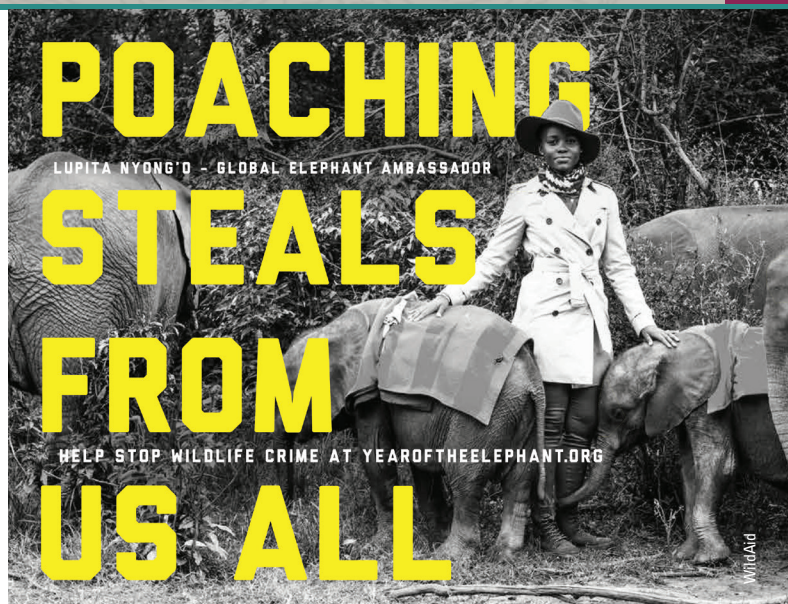
### Accorder le plus haut niveau de protection possible

Même si l'acte d'incinération d'ivoire le plus marquant de l'histoire a attiré l'attention du public et d'un nombre important de médias sur la question de la contrebande de produits de braconnage, le président kenyan Kenyatta a reconnu que cet acte seul ne mettra pas fin au commerce de l'ivoire. En plus d'une coopération plus étroite entre les États de l'aire de répartition d'Afrique, Kenyatta a déclaré qu'un « coup direct porté sur le commerce de l'ivoire » était nécessaire pour mettre fin à l'abattage des éléphants.

À cette fin, le président kenyan a annoncé que lors de la prochaine réunion de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), qui réglemente le commerce des animaux et des plantes sauvages, son gouvernement proposera que tous les éléphants d'Afrique soient inscrits à l'Annexe I. Figurer dans la liste de l'Annexe I garantit aux espèces animales et végétales le plus haut niveau de protection par la CITES qui en interdit le commerce international. La plupart des éléphants d'Afrique figurent déjà sur cette liste, mais les populations d'éléphants de l'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe font partie de la catégorie des espèces de l'Annexe II, étant donné que ces populations sont plus nombreuses que partout ailleurs sur le continent.

Le commerce international de l'ivoire est une activité illégale. Mais avec une inscription à l'Annexe II, ces États d'Afrique australe ont à deux reprises pu vendre leurs stocks d'ivoire lors de ventes exceptionnelles autorisées par la CITES. Bon nombre de conservationnistes estiment que les ventes exceptionnelles ont favorisé la demande en ivoire, d'où la crise actuelle.

Kenyatta a ainsi soutenu qu'« une inscription à l'Annexe I enverrait le message non équivoque qu'il faut éradiquer le commerce de l'ivoire et que les éléphants doivent être protégés ». « J'ai confiance que le reste du monde s'associera à nous pour mettre fin à la souffrance atroce imposée à nos troupeaux et sauver nos éléphants pour le bien des générations futures. » Mais, tout comme l'incinération de l'ivoire a eu son lot d'opposants, il reste encore à savoir si tous adhéreront sans réserve à cette idée. ■



## Uwindaji haramu unatuibia sote

Tel était le message (en français le braconnage nous dérobe tous) répandu le 27 avril lorsque l'AWF et son partenaire WildAid ont lancé leur campagne conjointe de lutte contre le braconnage. Étant donné que le grand public kenyan est particulièrement sensibilisé sur la question de la contrebande de produits de braconnage, cette campagne sert moins à sensibiliser le public qu'à les appeler à réagir lorsqu'elles sont témoins d'actes de criminalité liés aux espèces sauvages. La campagne ambitionne d'utiliser les messages d'intérêt public, les tableaux d'affichage et les médias sociaux pour encourager les uns et les autres à participer à la dénonciation de tels actes. « Plusieurs d'entre nous sont conscients de la crise du braconnage, mais trop de personnes pensent que quelqu'un d'autre s'en chargera » observe Daudi Sumba, directeur de la conception du programme de l'AWF, lui-même kenyan.

L'AWF et la WildAid ont été rejoints par le groupe pop africain Sauti Sol et la figure de proue de la radio locale, Caroline Mutoko, qui devront apparaître sur les prochains messages d'intérêt public. Le premier de ces messages présente l'actrice détentrice d'un Oscar, Lupita Nyong'o.

L'AWF et la WildAid avaient précédemment uni leurs efforts dans le cadre de la campagne de réduction des demandes de la Chine et du Vietnam.

Consulter le premier message d'intérêt public sur le site : [www.awf.org/lupita-ivory](http://www.awf.org/lupita-ivory)





# Afrique australe : diverses méthodes de protection des rhinocéros

Par Nathan Gicohi Responsable principal de programme, protection des espèces

Le braconnage continue de constituer la seule plus grande menace contre les rhinocéros et les éléphants en Afrique. L'AWF a apporté son soutien en Afrique pour environ 4 756 rhinocéros repartis dans neuf populations, par le biais du Fonds d'intervention d'urgence (FIU). La majorité de ces rhinocéros se trouvent en Afrique australe, notamment en Afrique du Sud dans les réserves naturelles de rhinocéros d'Ezemvelo dans le Kwazulu-Natal, la réserve naturelle de Sabi Sand Wildtuin, la réserve naturelle de la Great Fish River ; en Namibie dans la région du Kunene ; et au Zimbabwe dans le Conservatoire Save Valley. Ce soutien a établi une différence remarquable : aucune des populations de rhinocéros que nous soutenons ne diminue ; au contraire, les populations de rhinocéros du Sabi Sand et de la Great Fish River croissent. La population de la Great Fish continue de croître à un taux de 10 % par an. En effet, la population a produit trois populations fondatrices dans l'ensemble du pays au cours des quatre dernières années, comptant une population totale de 53 animaux pour ces populations.

Le soutien fourni par l'AWF pour arrêter le massacre des rhinocéros est parvenu sous plusieurs formes, notamment :

- L'équipement ;
- Le recrutement et la formation des rangers ;
- L'achat et l'utilisation des toutes dernières technologies de lutte contre le braconnage ;
- La création d'unités d'intervention rapide ;
- Le renforcement des capacités des autorités fauniques en matière de collecte de renseignements ; et
- La surveillance aérienne.

## Collecte et partage d'informations

Les stratégies de lutte contre le braconnage utilisées par les autorités fauniques et autres bénéficiaires du FIU sont diverses, mais certaines paraissent mieux fonctionner que les autres. Une approche multi-institutionnelle par exemple, est fortement recommandée. À Kunene (Namibie), une force conjointe de protection sur le terrain a largement contenu le braconnage. La force comprend le ministère de l'Environnement, la Police namibienne, les Forces spéciales d'intervention de Namibie et l'ONG locale Save the Rhino Trust.

Il est aussi fortement recommandé de renforcer les capacités des autorités fauniques à organiser une collecte d'informations, étant donné qu'elle prévient l'abattage effectif des animaux par l'arrestation de braconniers et le démantèlement de syndicats de braconniers. Le Conservatoire Save Valley (CSV) est située dans la région du Lowveld au Zimbabwe. De 2010 à 2012, le nombre de rhinocéros tués par des braconniers dans le conservatoire était supérieur au taux de reproduction nécessaire pour la survie, ce qui a entraîné le déclin de la population. Avec le soutien de l'AWF par le canal de la Lowveld Rhino Trust en 2012 et 2013, le

conservatoire a déployé une Unité spéciale de soutien aux espèces et des gardes forestiers réservistes de ranch. En décembre 2015, des contacts ont été établis avec les braconniers de rhinocéros les plus populaires du Zimbabwe, ce qui a conduit à l'arrestation d'un intermédiaire, Mudenge Munashe Mugwira, et d'un cerveau des opérations sur le terrain, Tavengwa Machona Mazhongwe. Tous deux ont été condamnés à 35 ans de prison après avoir plaidé coupables pour trois chefs d'accusation de braconnage de rhinocéros. Le travail de l'Unité spéciale de soutien aux espèces a réussi à réduire les niveaux de braconnage et a permis à la population de rhinocéros de commencer à se reconstituer. Le soutien continu de l'AWF a permis au CSV de maintenir le nombre de braconnages en deçà du taux annuel de développement des rhinocéros.

Le personnel de Great Fish a contribué à l'arrestation de deux ressortissants zimbabwéens et d'un ressortissant d'Afrique du Sud, qui ont utilisé des carabines à fléchettes sur au moins 10 rhinocéros dans le pays et ont enlevé leurs cornes. Cette forme sophistiquée de braconnage a constitué une menace sérieuse pour les populations de rhinocéros à cause de sa technique silencieuse et du niveau de renseignements du syndicat de braconniers. Ces personnes se sont vues refuser une remise en liberté et doivent rester en prison pendant l'examen de leur cas.

Certaines organisations soutenues par l'AWF en Afrique du Sud oscillent actuellement entre une approche multi-institutionnelle et la collecte des informations. Le braconnage de rhinocéros touche presque toutes les réserves de l'Afrique du Sud. Ainsi, la Sabi Sand Wildtuin, le Parc national Kruger et ses réserves environnantes travaillent conjointement sur une initiative baptisée Fondation Great Kruger pour la protection de l'environnement. La pensée qui sous-tend ce groupe est de créer une zone conjointe de protection de la faune par le partage d'informations sur d'éventuelles incursions et une collaboration visant à arrêter des braconniers. Les résultats sont déjà visibles avec quelques braconniers arrêtés et la vie de nombreux rhinocéros sauvée.

Enfin, la surveillance aérienne s'est avérée efficace dans un grand nombre de réserves de rhinocéros. Sabi Sand borde le Parc national Kruger. Les populations de rhinocéros noirs et de rhinocéros blancs sont très importantes, étant donné qu'elles font partie de la population du Parc national Greater Kruger. Sabi Sand a par conséquent investi considérablement dans une clôture haute technologie, les agents de terrain, les véhicules, les équipements de sécurité et les renseignements. Le besoin d'un hélicoptère avec système de vision nocturne s'imposait. À cet effet, l'AWF a fourni un fonds de contrepartie à Sabi Sand pour l'acquisition d'un hélicoptère Bell Long Ranger L4 destiné aux patrouilles de lutte contre le braconnage. Cet hélicoptère a largement contribué à l'arrestation de nombreux braconniers et à une réduction générale des incidences du braconnage. ■

Dans la majorité des sites où l'AWF investit, les populations de rhinocéros sont stables, voire en hausse.







Un intérêt croissant dans le développement de solutions de conservation hors des aires protégées a conduit l'AWF à abriter un atelier sur les meilleures pratiques de conservatoire. L'AWF a une large expérience concernant l'aide à la création de conservatoires, y compris Satao Elerai (sud du Kenya), représenté ici.

Charles Grievés-Cook

## Vers de bonnes pratiques de conservatoire

Par Edwin Tambara *Planificateur de la conservation*

**A**u cours des dernières décennies, divers types de conservatoires ont été développés à travers l'Afrique dans le cadre des régimes de gestion des ressources naturelles à par les communautés. Aujourd'hui, les conservatoires jouent un rôle écologique, social et économique essentiel dans de nombreux pays africains, et les efforts consentis pour leur création, leur mise en œuvre et leur gestion ont permis de renforcer les connaissances en Afrique. Celles-ci restent toutefois dispersées parce que les praticiens ne se concertent pas très souvent pour apprendre les uns des autres et effectuer un bilan des bonnes et mauvaises pratiques.

Vu l'intérêt grandissant pour des solutions de conservation au-delà des aires protégées, principalement dans les conservatoires, il s'avère de plus en plus nécessaire de faire le point des activités réalisées dans le cadre de ces conservatoires, de déterminer les actions qui ont connu du succès et les raisons de ce succès. Consciente de cet écart, l'AWF a convié les praticiens de conservatoires à notre siège à Nairobi (Kenya) en avril dernier, pour un partage d'expériences et de leçons apprises à travers le continent. Des praticiens de 10 pays d'Afrique australe et orientale étaient présents : le Botswana, la Namibie, le Zimbabwe, la Zambie, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda et l'Éthiopie. Les échanges ont porté sur les mécanismes et les processus de mise en place, de gouvernance et de gestion des conservatoires, et sur les cadres politiques favorables à la création de conservatoires.

Les éléments d'un conservatoire varient selon les pays, et les participants ont convenu qu'il était important de définir les concepts et respecter l'origine ethnique de chacun. Même si la structure des conservatoires varie selon les pays, et même à

l'intérieur—des pays, les participants ont reconnu que certains facteurs entraînaient généralement un succès à long terme :

- **Les cadres politiques** : Dans la mesure du possible, la politique doit être guidée par des exemples pratiques, et idéalement, être conçue par les utilisateurs finaux.
- **La viabilité écologique** : Les participants ont convenu qu'il était important d'impliquer les communautés dans la surveillance écologique en utilisant des méthodes simplifiées.
- **La viabilité économique** : Diversifier les sources de revenus est essentiel pour la viabilité des conservatoires.
- **La viabilité sociopolitique** : Il devrait y avoir transparence à l'égard des coûts de création d'un conservatoire, et de l'interdiction de certaines formes d'utilisations des sols. Il est également important de clarifier les règles d'engagement, d'identifier des parties prenantes et de définir le rôle assigné à chacun.
- **La gouvernance** : Les meilleures structures sont celles développées par la communauté, laquelle aura bénéficié de l'orientation nécessaire. Les organisations non gouvernementales devraient jouer un rôle en rapport avec la facilitation et le renforcement des capacités. La transparence et la responsabilisation sont des composantes majeures de la bonne gouvernance.

### Recueil des leçons apprises

En prélude à ce forum d'une journée, l'AWF a sollicité des articles de divers experts et praticiens ayant documenté leurs expériences. Ce recueil d'écrits analyse l'évolution des conservatoires et fait ressortir les leçons apprises des réussites et des échecs des différents modèles de conservatoire, partant des modèles

> suite en page 12



> suite de la page 11

L'African Wildlife Foundation est reconnaissante de l'appui de tous ses partenaires de financement, Comprenant :



Coypu Fondation

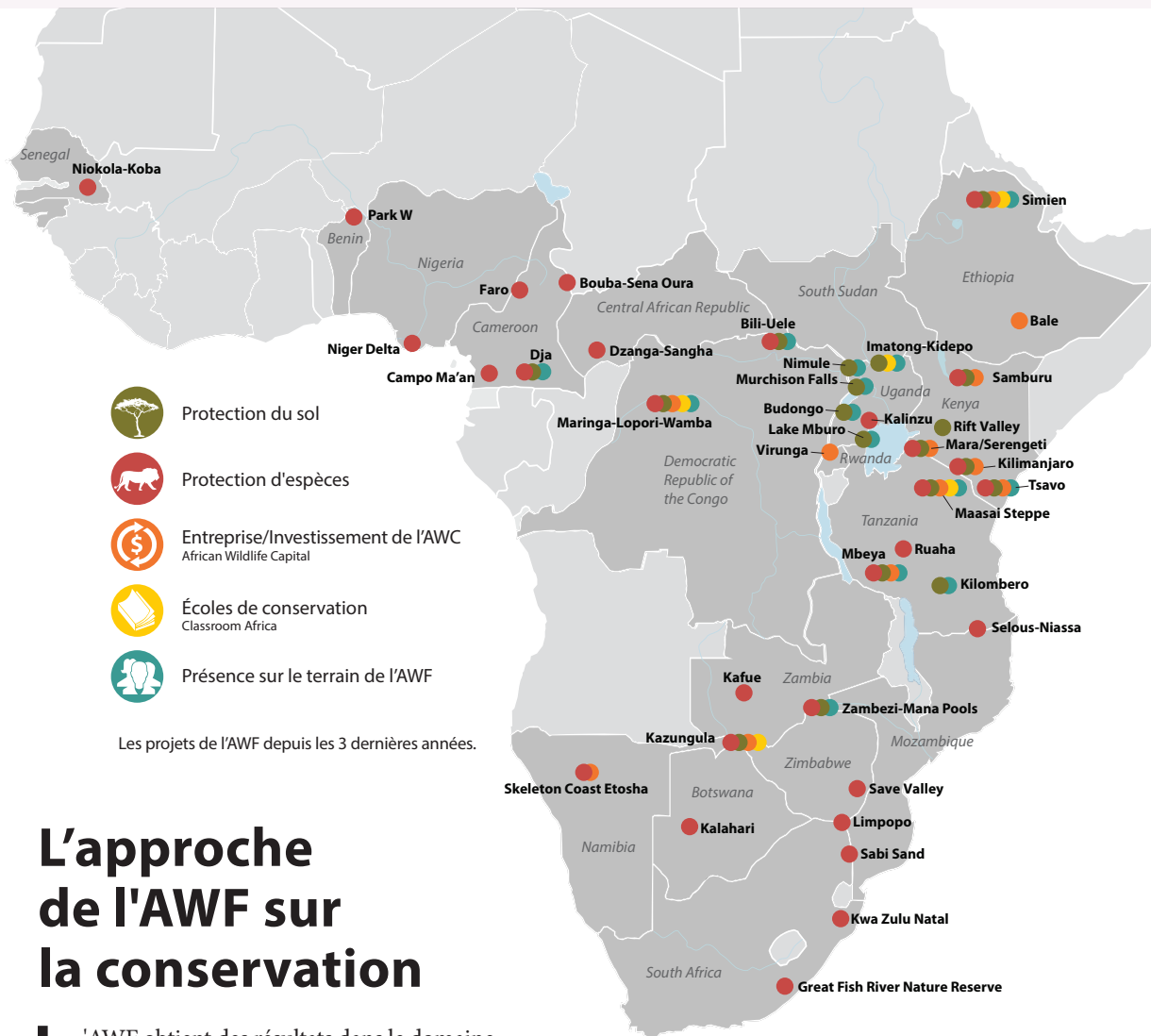


communautaires et privé à un modèle combiné. Le volume final présente une synthèse des principales conclusions de l'atelier, met en évidence les meilleures pratiques et souligne les défis potentiels. Il présente également un ensemble d'éléments essentiels des conservatoires, généralement susceptibles de résister à l'épreuve du temps dans une Afrique en mutation.

Des ateliers et des leçons apprises, il ressort clairement que les praticiens ont recours à des approches variées, et ces expériences donnent

lieu à quelques pratiques prometteuses. Nous espérons que ces efforts susciteront plus d'engagement parmi les praticiens des conservatoires à travers le continent. Cet atelier et ce volume ont été financés par l'ambassade royale des Pays-Bas au Kenya, par le truchement du ministère néerlandais des Affaires européennes et de la coopération internationale.

Pour le rapport complet de l'atelier, contactez Edwin Tambara à l'adresse [etambara@awf.org](mailto:etambara@awf.org) ou Alistair Pole à l'adresse [apole@awf.org](mailto:apole@awf.org).



## L'approche de l'AWF sur la conservation

L'AWF obtient des résultats dans le domaine de la conservation en Afrique en mettant l'accent sur les grands paysages de haute priorité, qui ont le potentiel de conserver à très long terme des populations viables de la faune africaine ainsi que des habitats et systèmes écologiques essentiels.

Ces paysages sont composés de différentes terres (parcs nationaux, terrains privés et communautaires) au sein d'écosystèmes uniques dont la taille varie de 7.000 km<sup>2</sup> à 95.000 km<sup>2</sup>. Nombre d'entre eux partagent les frontières de plusieurs pays.

Les paysages ciblés sont sélectionnés sur la base d'une analyse détaillée qui examine le

potentiel biologique, écologique, social et économique de la région. Dans chaque paysage, l'AWF travaille en étroite collaboration avec ses partenaires et les parties prenantes, y compris les gouvernements nationaux et locaux, les collectivités, les organismes de recherche, d'autres ONG et le secteur privé, afin de développer des actions de conservation prioritaires spécifiques à la région. L'AWF travaille dans les domaines stratégiques suivants : la conservation et la gestion de l'habitat, la protection des espèces et la science de la conservation, l'entreprise de conservation et les écoles de conservation. La politique, le changement climatique, le plaidoyer et le renforcement des capacités sont des thèmes transversaux qui caractérisent tous les programmes de l'AWF. ■

AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION

Siège social

Ngong Road, Karen  
P.O. Box 310, 00502  
Nairobi, Kenya  
+254 0711 063000  
Télécopieur +254 20 276 5030

Bureau de Washington, DC

1400 Sixteenth Street, NW, Ste. 120,  
Washington, DC 20036, États-Unis  
+1 888 494 5354  
Télécopieur +1 202 939 3332

[awf.org](http://awf.org)



AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION®

Crédits photo pour la couverture : Clement Kiragu / [www.clementwild.com](http://www.clementwild.com), Alain Lushamba, Brian McBrearity, Charles Grieves-Cook, Teeku Patel et l'AWF.